



L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté

## AKTUALITÉ

NATUR

**Freitag, 10. juli 2020**

### L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté

A la suite des intempéries du 9 au 11 mai 2020, il a été constaté par arrêté de l'état de catastrophe naturelle.



Les Véliziens ayant subi des dommages matériels après les inondations et coulées de boue peuvent ouvrir leur droit à la garantie des assurances contre les effets de catastrophes naturelles.

Img src : Freepik